



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

**Séance du jeudi 28 juin 2012**

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 10.1, 10.2, 10.3.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h20.

**Etaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.5), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 2.3), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 8.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 7.5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.3), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.3), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.4), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 3.1), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.3), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 2.2) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chauffontaine : M. Jacky LOUISON (représenté par M. Gérard SERVETTE à partir du rapport 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (représenté par M. Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE) Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (jusqu'au rapport 2.2) Mamirolle : M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT (représenté par M. Dominique MAILLOT) Marchaux : M. Bernard BECOULET (à partir du rapport 1.1.6) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au rapport 8.3), M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON (représenté par Mme Corinne PETER), M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre : M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS (à partir du rapport 1.1.1) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 6.1), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE (à partir du rapport 1.1.3) Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au rapport 2.2) Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 2.2)

**Etaient absents :** Arguel : M. André AVIS Auxon-Dessus : Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Françoise FELLMANN, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCÉLIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Brailans : M. Alain BLESSEMALLE Champoux : M. Thierry CHATOT Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Daniel ROLET Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Thise : M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Marc BOUSSET

### Procurations de vote :

**Mandants :** G. VERRO, E. ALAUZET (jusqu'au 2.4), P. BONNET (à partir du 1.1.4), P. BONTEMPS (à partir du 8.1), Y.M. DAHOUI (à partir du 1.1.1), F. FELLMANN (à partir du 1.1.3), D. GENDRAUD, A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), J.F. GIRARD, V. HINCÉLIN, M. OMOURI, J. PANIER (à partir du 1.1.3), E. PEQUIGNOT, J. SCHIRRER (à partir du 3.2) N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL (à partir du 1.1.1), B. ASTRIC, A. BLESSEMALLE (à partir du 1.1.3), F. GILLET, B. VIONNET (à partir du 1.1.6), M. FELT (à partir du 9.1), J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE (à partir du 1.1.1), C. OYTANA, J.M. FAIVRE, J.M. MAY (jusqu'au 2.2)

**Mandataires :** S. RUTKOWSKI, C. DEVESA (jusqu'au 2.4), J. ROSSELOT (à partir du 1.1.4), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 8.1), F. MONNEUR (à partir du 1.1.1), M.N. SCHOELLER (à partir du 1.1.3), J.P. GOVIGNAUX, L. HAKKAR (à partir du 1.1.1), P. SIMONIN, C. THIEBAUT, C. VOIDEY, M. LOYAT (à partir du 1.1.3), J.M. GIRERD, N. BODIN (à partir du 3.2), D. POISSENOT, B. CYPRIANI (à partir du 1.1.1), R. DEMESMAY, J.L. FOUSSERET (à partir du 1.1.3), C. PREIONI, B. BECOULET (à partir du 1.1.6), D. JOLY (à partir du 9.1), G. VALLET, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (à partir du 1.1.1), C. BARTHELET, J.M. BOUSSET, D. GRUBER (jusqu'au 2.2)

**Délibération n°2012/001780**

**Rapport n°1.1.4 - Bilan des acquisitions et des cessions foncières et immobilières décidées et réalisées en 2011 par la CAGB**

**Bilan des acquisitions et des cessions foncières et immobilières  
décidées et réalisées en 2011 par la CAGB**

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC**

Reçu le - 6 JUL. 2012

Inscription budgétaire
Compte administratif 2011 : Dépenses réalisées : 87 487,44 € / Recettes réalisées : 18 522,00 €

**Résumé :**

La loi 95-127 du 8 février 1995 (relative aux marchés publics et délégations de service public) prévoit pour les EPCI :

- la tenue d'un débat annuel de l'assemblée délibérante sur le bilan de la politique foncière,
- l'obligation de faire précéder toute cession immobilière d'une délibération motivée, prise au vu d'un avis du service des Domaines,
- l'annexion au compte administratif du bilan et d'un tableau des acquisitions - cessions effectuées au cours de l'année écoulée.

En conformité avec cette loi, la CAGB présente le bilan des acquisitions et cessions foncières et immobilières réalisées et décidées au cours de l'année 2011. La présente délibération sera annexée au compte administratif de l'année 2011.

**Les grands principes d'une politique foncière de l'agglomération de Besançon**

En 2011, le nombre de transactions en entrée et sortie de biens en pleine propriété est faible, avec 4 transactions signées dont un acte en échange de titre de propriété.

A la City, une opération d'échange de parking vient régulariser la situation des titres de propriété du Grand Besançon, suite aux travaux de réaménagement du parking d'ouvrage réalisés dans les années 2000.

Le solde des acquisitions foncières à opérer pour le programme SDIS est réalisé en 2011. Les assiettes concernées sont destinées à une rétrocession au SDIS à intervenir (assiette Chalezeule, assiette Saône).

Notons également que 2011 voit l'amorce des premières acquisitions foncières directes par le Grand Besançon dans le cadre du projet tramway. Une nette progression liée à ce projet devrait être observée en 2012 et 2013.

Le montant global des acquisitions 2011 s'élève à 191 314,06 € hors frais de transaction.

Outre l'opération de cession de 4 places de parking par échange de lot (cf. infra), 2011 voit la cession d'une maison d'habitation à restaurer, situé au cœur du village de Mamirolle.

En effet, le bien concerné constituait un « bien dormant » ne desservant aucune politique publique dès après l'abandon de reprise par des bailleurs sociaux dans le cadre d'une restauration et réalisation d'un produit locatif à vocation sociale (PLH).

Le montant global des recettes de vente 2011 s'élève à 70 000,00 € au profit du Grand Besançon.

**Le Conseil de Communauté prend connaissance du bilan des acquisitions et des cessions foncières et immobilières décidées et réalisées en 2011 par la CAGB.**

Pour extrait conforme,

  
Le Président

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

215

**Acquisitions liées aux besoins propres de la CAGB**

Compétence	Opération	Délibération	Ex-proprétaire	Référence Cadastrale	Emprise foncière	Nature du bien	Prix (€)	Frais de transaction (€)	Prix total (€)	Remarques
Administration Générale	Régularisation de titre de propriété suite au réaménagement du parking d'ouvrage de la City par la SedD	31/03/2011	SedD	Besançon - section IK n°383	4 places de stationnement (niveau 42)	Immobilier (lots de copropriété)	0	0	0	Opération d'échange de places acquises par le Grand Besançon et devenues des allées de circulation à la suite des travaux de réaménagement du parking

**Acquisitions liées aux compétences de la CAGB**

Les transactions sont celles ayant fait l'objet d'une signature de l'acte authentique en 2011

Compétence	Opération	Délibération	Ex-proprétaire	Référence Cadastrale	Emprise foncière	Nature du bien	Prix (€)	Frais de transaction (€)	Prix total (€)	Remarques
Tramway (Budget annexe Transports)	Acquisition de deux assiettes pour le projet Tramway, Rue Brulars et 16 Rue du Polygone	07/10/2010	OPH du Doubs	Besançon - section DV - Parcelles n°18 et n°43	07a 12ca	Assiette non bâtie	87 487,44 (constaté au CA 2011)	1 783,49 (constaté au CA 2012)	89 270,93	
SDIS (Budget principal)	Acquisition assiette foncière SDIS Plateau (Saône)	30/06/2011	Commune de Saône	Saône - section AN - parcelle n°96	35a22ca	Foncier	103 826,62 (constaté au CA 2012)	2 292,27 (constaté au CA 2012)	106 118,89	Destinée à rétrocession au SDIS pour l'Euro symbolique (CGCT)

### Cessions votées par la CAGB

Les transactions sont celles ayant fait l'objet d'une signature de l'acte authentique en 2011

Compétence	Opération	Délibération	Ex-proprétaire	Référence Cadastrale	Emprise foncière	Nature du bien	Prix (€)	Frais de transaction (€)	Prix total (€)	Remarques
Administration Générale	Régularisation de titre de propriété au réaménagement parking d'ouvrage de la City par la SedD	31/03/2011	SedD	Besançon - section IK n°383	4 places de stationnement (niveau 42)	Immobilier (lots de copropriété)	0	0	0	Opération d'échange de places acquises par le Grand Besançon et devenues des allées de circulation à la suite des travaux de réaménagement du parking
Habitat	Vente maison Mamirolle suite à abandon projet habitat social (PLH)	15/12/2011	M. GERVAIS Mme LAUZET	Mamirolle - section AI - parcelle n°67	11a33ca	Foncier bâti à restaurer	70 000 (constaté au CA 2012)	0	70 000	Cession de "bien dormant"

La cession relative aux Portes de Vesoul, décidée en 2010 (cf. délibération du 30/06/10), est constatée au CA 2011, sur le budget principal, à hauteur de 18522 €

Compétence	Opération	Délibération	Ex-proprétaire	Référence Cadastrale	Emprise foncière	Nature du bien	Prix (€)	Frais de transaction (€)	Prix total (€)	Remarques
Economie	Périmètre ZAE Portes de Vesoul	07/10/2010	Conseil Régional de Franche-Comté	Besançon - section OP n°327	30a87ca	Foncier	18 522	0	18 522	Assiette foncière destinée à usage d'aire de travaux pratiques pour les élèves du Lycée professionnel P-A PARIS

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES				A10.3
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES				A10.4
A10.3 - ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)				
Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux	Besançon Section DV parcelles n° 18 et n°43	87 487,44		
	Saône section AN n°96	103 826,62		
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>191 314,06</b>		